

CONSEIL MUNICIPAL DE VIRECOURT
SEANCE DU 07 DÉCEMBRE 2020 A 20 H 30
SOUS LA PRESIDENCE DE M. Yves THIEBAUT
MAIRE DE LA COMMUNE DE VIRECOURT

Conseillers présents : Mmes RICHARD Rachel, WENDLING Isabelle, Mrs MARIN Jean-Louis, ROLIN Jean-Christophe, BAGARD Alain, THIEBAUT Yves, PERRIN Philippe, WENDLING Emmanuel, GERARD Alexandra, DENIS Ludovic

Absents excusés : COENE Christophe (Procuration à Yves THIEBAUT)

Secrétaire de séance : Madame Isabelle WENDLING

Nombre de conseillers présents 10, le Quorum est atteint.

Convocation 30 Novembre 2020

ORDRE DU JOUR

- information clôture enquête publique PLU et chemin
- achat radars pédagogiques
- indemnité rupture conventionnelle Mr Bichet
- Application smartphone information population
- crédits budgétaires pour dépenses de fonctionnement
- questions diverses

Le Maire demande à ajouter à l'ordre du jour : rattachement d'une parcelle au régime forestier et nouvelles parcelles

INFORMATION CLOTURE ENQUETE PUBLIQUE PLU ET CHEMIN

Le Maire informe que les enquêtes publiques sont closes depuis le samedi 21 novembre, les rapports du commissaire enquêteur ont été joints à l'envoi de la convocation.

Pour le déclassement du chemin, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable, les registres d'enquête publique et le rapport ont été transmis en sous-préfecture de Lunéville.

Pour le PLU, le maire doit faire une réponse aux différentes observations du commissaire enquêteur, c'est le bureau d'étude ITB qui va la rédiger, elle doit parvenir pour le 11 décembre au commissaire enquêteur.

ACHAT DE RADARS PEDAGOGIQUES

Le Maire informe le conseil que le département a accordé à la commune, une subvention sur le fonds d'amendes de police de 2 408€ pour l'achat de 2 radars pédagogiques sur une dépense de 4 816€.

Le devis de La société ELAN CITE (joint à la convocation) s'élève à 3 150€.

Le Conseil Municipal décide d'accepter devis de la société ELAN CITE pour l'achat de 2 radars pédagogiques pour un montant de 3 150€ H.T.

INDEMNITE RUPTURE CONVENTIONNELLE MR BICHET

Le Maire informe le conseil qu'il convient d'annuler la délibération du 26 octobre concernant la prime de départ en retraite de Mr Bichet, qui n'est pas légale conformément à la réponse de la trésorière.

Le Maire a donc conclu une rupture conventionnelle avec Mr Bichet au 31/12/2020 avec une indemnité de rupture du même montant soit 10 000€.

Afin de pouvoir procéder au paiement, le conseil municipal doit délibérer sur le montant de cette indemnité.

Le Conseil Municipal accepte d'attribuer une indemnité de rupture conventionnelle de 10 000€ à Mr Bicher Jean-Pierre selon la convention signée avec Mr Le Maire.

APPLICATION SMARTPHONE INFORMATION POPULATION

Le Maire informe le conseil qu'une application sur mobile cityall pourrait être disponible afin d'informer les habitants de tous événements communaux.

Le tarif pour une année est de 500€ h.t.

Monsieur DENIS fait remarquer que le fournisseur de nos radars ELANCITE, propose un système similaire à 99 €, une étude comparative des deux systèmes sera faite entre les deux systèmes

Le conseil Municipal donne son accord pour la mise en place d'un tel système, la décision sera prise après comparaison des deux applications et donne pouvoir au maire de signer le bon de commande.

CREDITS BUDGETAIRES POUR DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le maire informe le conseil municipal que différents postes sur le budget sont en insuffisance de crédits pour les dernies paiements. Cartes bus collège facturation 2020 Péricolaire 3 trimestres 2020 Gaz Électricité ONF frais de garderie Honoraires commissaires enquêteur chemin

<i>Désignation</i>	<i>Total Budget</i>	<i>Réalise</i>	<i>Solde</i>	<i>Engagement</i>	<i>Solde Net</i>
Charges à caractère général	51 000,00	50 287,59	712,41	4 730,45	-4 018,04
Autres charges de gestion courante	135 100,00	129 048,73	6 051,27	19 365,00	-13 313,73

Prélèvement sur excédent budgétaire

174 507,73

Charges à caractère général			
6226	Honoraires		+2000,00
6247	Transports collectifs		+4000,00
Autres charges de gestion courante			
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits privé		+20000,00
Solde excédent			148 507,73

Sur l'envoi au conseil, il était indiqué par erreur l'excédent de 34 065,20 qui est l'excédent d'investissement prévisionnel et non le fonctionnement.

Le conseil vote un virement de crédits sur les articles :

- 6226 honoraires + 2 000€
- 6247 transports collectifs + 4 000€
- 657 subvention fonctionnement + 20 000€
+ 26 000€

Par prélèvement sur l'excédent de fonctionnement de 174 507.73€

RATTACHEMENT D'UNE PARCELLE AU REGIME FORESTIER

Le maire informe le conseil que les services de l'ONF viennent de lui signaler une erreur dans la délibération du 26/10/2020 concernant le rattachement d'une parcelle au régime forestier, il a été indiqué la parcelle D 332 mais il s'agit de la parcelle B332.

Par conséquent il y a lieu d'annuler cette délibération et de délibérer sur la parcelle B 332 ;

Le conseil municipal demande que la parcelle cadastrale B332, située sur le territoire communal de Virecourt, au lieu-dit « Les champs baquets », d'une surface de 0,0695 ha, soit rattachée au régime forestier. »

PARCELLAGE FORET

Le maire informe le conseil municipal de la modification du parcellage de la forêt communale par les services de l'ONF afin d'en faciliter la gestion, la forêt passera de 14 parcelles à 9 parcelles, l'ancien et le nouveau plan de parcelles est présenté au conseil, qui accepte à l'unanimité la nouvelle répartition.

La séance est levée à 22 h 40

Feuille de présence du conseil du 7 Décembre 2020

NOM	PRENOM	SIGNATURE
BAGARD	ALAIN	
GERARD	ALEXANDRA	
MARIN	JEAN-LOUIS	
PERRIN	PHILIPPE	
RICHARD	RACHEL	
ROLIN	JEAN-CHRISTOPHE	
THIEBAUT	YVES	
WENDLING	EMMANUEL	
WENDLING	ISABELLE	